



# Le Projet de Développement Urbain Intégré (PDUI) du Bassin d'Aurillac

Projet retenu suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt  
lancé par la Région sur l'axe 8 territorial urbain  
du FEDER-FSE 2014-2020

Octobre 2015

## Axe 8 – Axe territorial urbain

# Un projet élaboré dans un cadre largement partenarial sous l'égide de la CABA

### **Une stratégie transversale qui découle des différentes démarches consultatives engagées sur le territoire**

- diagnostic global de territoire issu largement de la démarche SCoT engagée à l'échelle du Pays d'Aurillac
- éléments saillants identifiés
  - Préparation des candidatures LEADER et Auvergne +
  - Opérations mises en œuvre pour améliorer l'habitat (PLH, OPAH-RU, OPAH, PIG...)

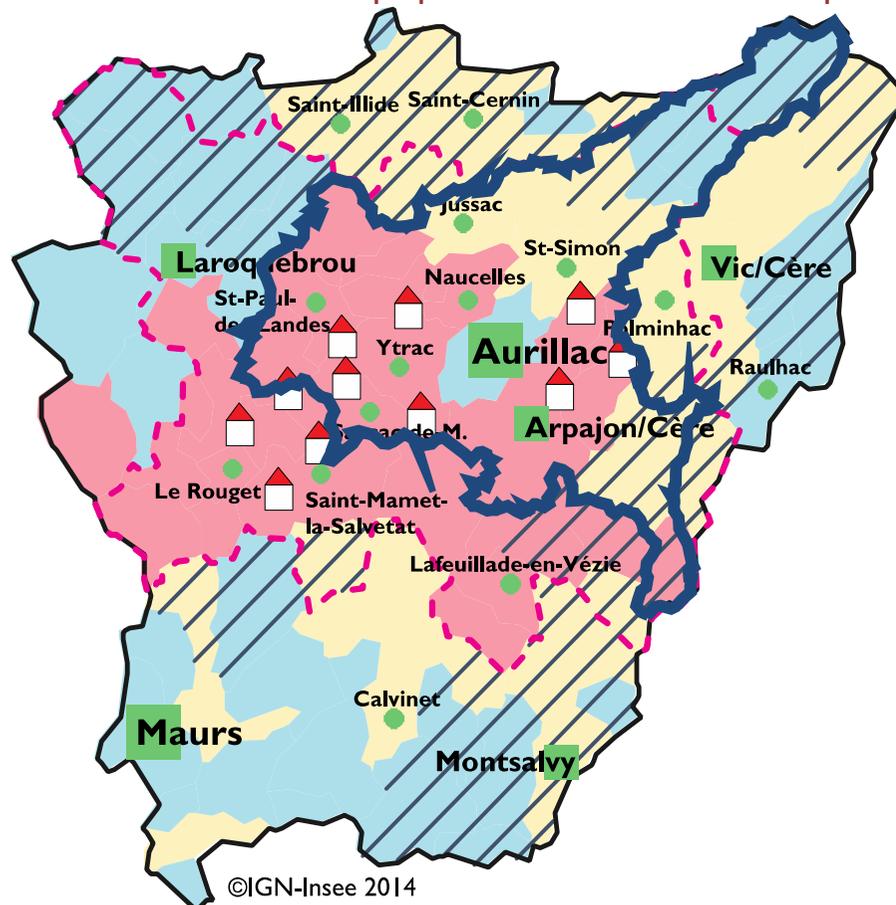
### **Une stratégie co-construite et partenariale**

- 1 groupe projet CABA – Ville d'Aurillac
- 1 partage des points d'étape au sein des instances communautaires
- Un temps d'échanges consultatifs le 23 avril 2015 avec l'ensemble des acteurs socio-professionnels

## Axe 8 – Axe territorial urbain

# Le territoire de la CABA en 2 mots

- 25 communes dont Aurillac, préfecture du Cantal qui regroupe 54 036 habitants, soit 36% population cantalienne
- 1 pôle urbain Aurillac – Arpajon S/Cère qui regroupe 63% de la population de la CABA, 42 % de la population et 67% des emplois du Pays d'Aurillac



### Dynamique démographique 2006-2011

- Croissance
- Stabilité
- Baisse

### Zone sous pression périurbaine

- 🏠 Croissance soutenue de la population et du nombre de résidences principales

### Zone fragilisée par :

- ▨ -un vieillissement prononcé de la population
- ▨ -un éloignement aux équipements
- ▨ -une augmentation de la vacance

### Limite de l'aire urbaine aurillacoise

- ⋯ 40 % des actifs ou plus travaillent à Aurillac ou dans une autre commune de l'aire urbaine

- Centre d'un bassin de vie
- Commune pôle de services intermédiaires
- Commune pôle de services de proximité

# Éléments clés du diagnostic territorial (SCoT\*)

## Une structure territoriale à majorité rurale offrant un cadre de vie exceptionnel

- Une **diversité paysagère** largement façonnée par l'activité agricole
- Un **environnement biologique** spécifique et unique
- Un **patrimoine** bâti de grande qualité

## ... mais une armature bousculée par les dynamiques démographiques, économiques et constructives

- Une **dynamique démographique atone** doublée d'une tendance marquée à la **dispersion** et au **vieillissement**, qui impactent particulièrement les territoires les plus urbains
  - Une **dé-densification** de la ville d'Aurillac et des bourgs centre : - 2 610 habitants entre 1999 et 2010 sur Aurillac
  - Des **inégalités de revenu qui ont tendance à se creuser** entre Aurillac qui concentre de plus en plus les populations les moins aisées et la couronne péri-urbaine qui concentre les plus hautes moyennes de revenu

# Éléments clés du diagnostic territorial (SCoT\*)

- **Des déplacements de plus en plus délicats**
  - Une **accessibilité depuis et vers l'extérieur très contrainte** et largement dépendante de la ligne aérienne
    - Absence d'autoroute / Desserte ferroviaire insuffisante
  - Une **dépendance croissante à la voiture** pour les déplacements intérieurs alors que le réseau routier demeure problématique
    - Importance des flux pendulaires
  - Une **utilisation des transports en commun** qui stagne dans un contexte de déplacements croissants, et malgré les équipements structurants
    - Lignes urbaines et péri-urbaines / Navette centre ville...

Projet de développement intégré du Bassin d'Aurillac

# Synthèse du diagnostic territorial

- Un territoire fortement polarisé mixant pôle urbain et zones rurales structurées autour des pôles intermédiaires
- Un découplage croissant entre dynamiques économiques – concentration des activités et emplois - et dynamiques démographiques et constructives – dispersion et dilution
- Des risques de fragilisation de la structure historique du territoire et des fonctions urbaines et villageoises

Projet de développement intégré du Bassin d'Aurillac

## 4 orientations prioritaires pour répondre à l'enjeu central de l'attractivité

### **Orientation 1 : Potentiels, compétitivité et attractivité économique**

- **Accompagnement des mutations économiques du territoire**
  - GTEC, marketing territorial, clustering...
  - outils fonciers et immobiliers pour les entreprises et les nouveaux actifs
  - Appui à l'émergence de filières innovante : green économie, numériques
- **Développement de l'économie résidentielle**
  - Services renforcés à la population
  - Création d'emplois au plus près des zones d'habitat
- **Développement touristique**
  - En lien avec les atouts patrimoniaux et la qualité environnementale du territoires
- **Développement de l'enseignement supérieur et des liens avec les entreprises**

Projet de développement intégré du Bassin d'Aurillac

## 4 orientations prioritaires pour répondre à l'enjeu central de l'attractivité

### **Orientation 2 : Attractivité résidentielle d'Aurillac et des centres-bourgs**

- **Mise en place de démarches de planification urbaine et d'une approche intégrée des projets urbains**
  - Etude urbanistique sur des territoires à enjeux et stratégie foncière
- **Adaptation de l'offre de logements**
  - Réhabilitation / Rénovation de l'habitat ancien
  - Développement de nouvelles formes d'habitat adaptées aux séniors, familles et étudiants
- **Soutien à l'offre de services et d'équipements**
  - Équipements polyvalents
  - Programme local de santé
  - Développement du très haut débit / Appropriation des enjeux numériques / Etude Smart City
- **Renforcement des dynamiques culturelles**

Projet de développement intégré du Bassin d'Aurillac

## 4 orientations prioritaires pour répondre à l'enjeu central de l'attractivité

### **Orientation 3 : Qualité environnementale du territoire**

#### **– Préservation des atouts remarquables et marqueurs du territoire**

- Limitation de la consommation d'espaces en privilégiant la densification raisonnée /réhabilitation/rénovation des friches commerciales et industrielles
- Reconquête des berges des cours d'eau notamment dans les espaces urbains pour améliorer la continuité écologique

#### **– Maîtrise de l'empreinte humaine**

- Optimisation et mutualisation des équipements de gestion de déchets
- Poursuite des actions pour favoriser un mix prévention/réduction/recyclage/revalorisation
- Etudes et traitements paysagers des interfaces habitat / zones d'activités / entrées de ville
- Logistique du dernier kilomètre

Projet de développement intégré du Bassin d'Aurillac

## 4 orientations prioritaires pour répondre à l'enjeu central de l'attractivité

### **Orientation 4 : Accessibilité du territoire, mobilité durable**

#### **– Renforcement de l'accessibilité de et vers l'extérieur**

- Aménagement de la RN 122
- Préservation/amélioration des fréquences des dessertes ferroviaires
- Poursuite du programme d'amélioration des infrastructures aéroportuaires

#### **– Développement de la mobilité durable**

- Restructuration de l'offre de transports en commun urbains et péri-urbains
- Innovation en matière de parc matériel roulant à énergie propre
- Équipements et services favorisant la multi-modalité
- Voies douces et vertes dans les zones urbanisées
- Applicatifs web-mobile

PDUI du Bassin d'Aurillac

Un projet qui découle des orientations stratégiques adaptées aux territoires à enjeux spécifiques

## 4 Orientations stratégiques

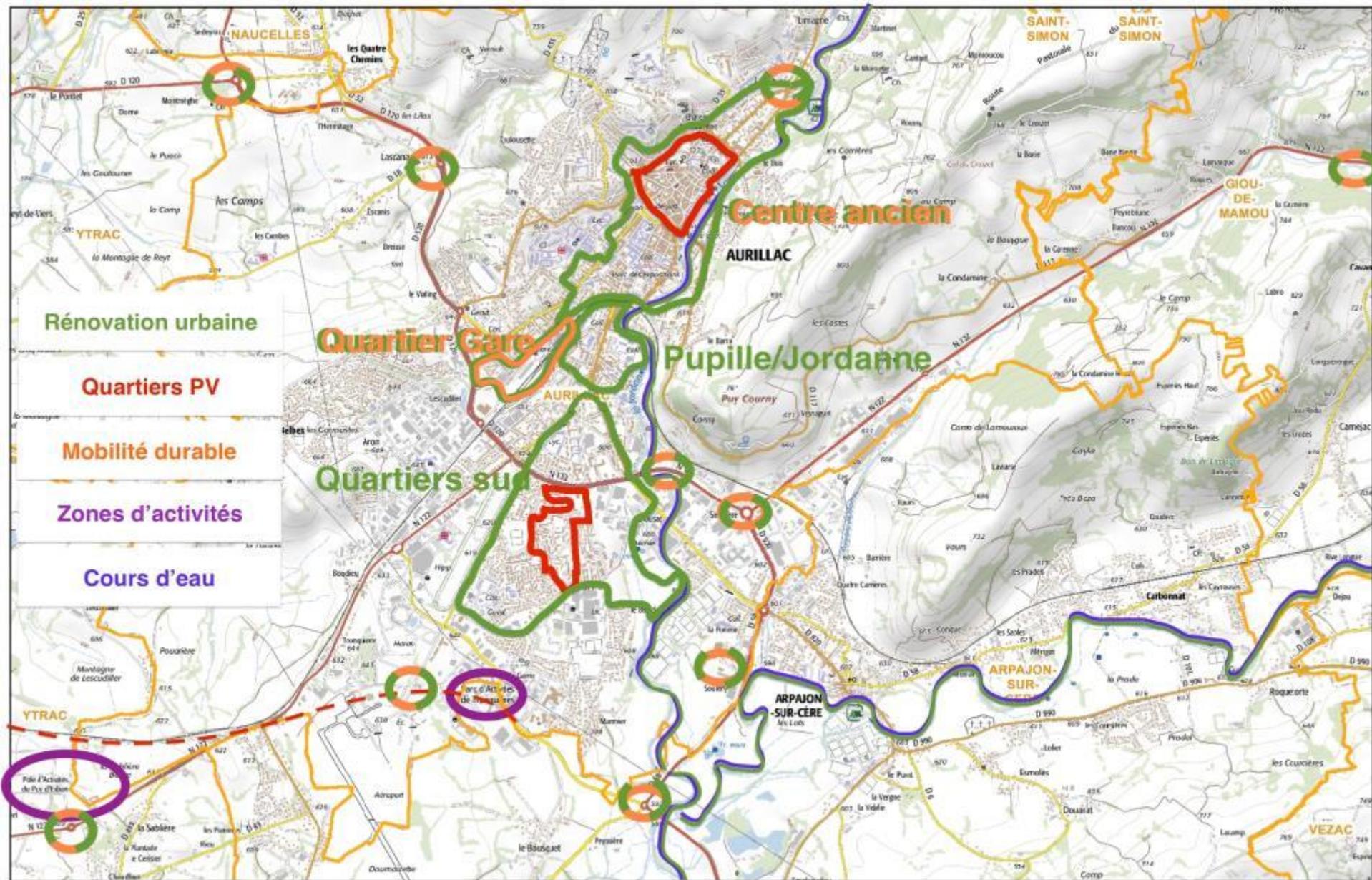
1. Potentiels, compétitivité et attractivité économiques
2. Attractivité résidentielle des cœurs urbains
3. Qualité environnementale du territoire
4. Accessibilité et mobilité durable

## 3 priorités d'intervention

1. **Mobilité durable**
2. **Rénovation urbaine**
3. **Animation du dispositif**

2<sup>e</sup> focus en fonction des thématiques Axe 8 FEDER

1<sup>er</sup> Focus géographique sur le pôle urbain et ses entrées



## PDUI du Bassin d'Aurillac

# 1. Priorité d'intervention « Mobilité durable »

- **Objectifs**
  - Accompagner la mise en place d'une mobilité durable et intermodale pour conforter les offres alternatives à l'usage individuel de la voiture
- **Zones prioritaires d'intervention**
  - Quartier de la la Gare
  - Centre ancien
  - Entrées de ville

# 1. Priorité d'intervention « Mobilité durable »

- **Types d'opérations**

- Etudes préalables

- PEI dans ses 3 dimensions : déplacements et report modal / services / urbanisme
- Restructuration de l'offre de transports en commun
- Logistique urbaine du dernier km
- Interopérabilité des systèmes billettiques et information multi-modale

- Travaux

- Réalisation de pôle intermodal
- Modification des réseaux urbains et périurbains afin de favoriser l'interconnexion entre eux mais aussi avec la desserte ferroviaire, les lignes de cars TER, le réseau interurbain du Conseil Général et les éventuelles futures lignes routières nationales (loi MACRON)
- Voiries et réseaux sous réserve de plus value environnementale

- Equipements et matériels

- Mobilité verte : expérimentation énergie alternative
- Mobilité douce : silos-park à vélos / dispositifs d'auto-partage
- Signalétique et information
- Infrastructures voyageurs (abris...)

- Actions de sensibilisation / communication

- Appui à l'émergence d'initiatives citoyennes

## 2. Priorité d'intervention « Rénovation d'espaces urbains dégradés »

- **Objectifs**

- conforter la qualité environnementale et l'attractivité y compris commerciale dans une logique de densification (urbanisation des dents creuses et des friches urbaines)
- accompagner, par l'aménagement d'espaces dédiés, la mise en place d'une mobilité douce et durable sur le territoire ;
- appuyer l'émergence d'initiatives citoyennes permettant de conforter le lien social et l'implication des habitants

- **Zones prioritaires d'intervention**

- Entrées de ville et quartier de la Gare
- Centre ancien, Quartiers Sud et Quartier Pupilles/Jordanne
- Cours d'eau en espace urbain (Jordanne et Cère)

## 2. Priorité d'intervention « Rénovation d'espaces urbains dégradés »

### **Priorité d'intervention – « Rénovation d'espaces urbains dégradés »**

- **Types d'opérations**

- Etude urbanistique, d'ingénierie permettant la définition de projets
- Réhabilitation et rénovation de friches commerciales/industrielles ou de bâtiments destinés à muter en vue de la création de logements, de commerces
- Création d'aires de stationnement et de report intermodal
- Création d'espaces de nature structurants : Parcs urbains, continuité TVB, réhabilitation des berges de la Jordanne et de la Cère...
- Création de voies douces, pistes cyclables, cheminements piétons
- Appui à l'émergence de projets d'habitat participatif
- Appui aux initiatives citoyennes : Actions d'occupation temporaire d'espaces en vue de la création...
- Actions de sensibilisation aux enjeux de rénovation et d'amélioration des espaces urbains

### 3. Priorité d'intervention « Animation et suivi du projet »

- **Objectifs**
  - Accompagner la mise en place du programme et faciliter son appropriation par les acteurs locaux
- **Types d'opérations**
  - Animation
  - Formation
  - Actions de sensibilisation / communication

## Axe 8 – Axe territorial urbain

# Plan de financement indicatif

	Coût total des projets	Part FEDER Axe 8	Autres contributions publiques	Auto-financement
PI : Mobilité durable	3 043 k€	1 144 k€	1 290 k€	609 k€
PI : Rénovation urbaine	3 010 k€	1 806 k€	602 k€	602 k€
PI : Animation	129 k€	90 k€		39 k€
<b>Total</b>	<b>6 181 k€</b>	<b>3 040 k€</b>	<b>1 892 k€</b>	<b>1 249 k€</b>